

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

Un héliocentriste parmi d'autres – Marqué par le temps – Intuitif & brillant – Financé par l'Eglise – Orgueil & Préjugés – Galilée contre Copernic – Persévérant dans l'erreur – Protégé du Pape – Parjure & Insultes – Galilée contre Galilée – Tous Perdants – de l'Erreur au Ridicule.

Depuis le 19^e siècle, les « *scientistes* » ont beaucoup reproché à l'Eglise catholique d'avoir condamné Galilée. Selon eux : parce qu'il aurait démontré que la Terre tourne autour du Soleil, ce qui contredirait la Bible. Il faut dire que les scientifiques naguère se répartissaient entre des *géocentristes* imaginant que le Cosmos tournait autour de la Terre et des *héliocentristes* le faisant graviter autour du Soleil.



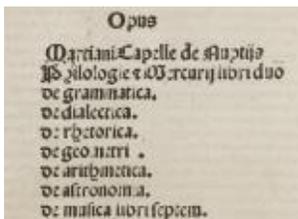
obsoletes. Notre système solaire fait plutôt figure de banlieusard perdu dans une voie lactée projetée elle-même dans un univers comptant une multitude d'autres galaxies... Pourtant « *l'affaire Galilée* » a laissé des traces indélébiles chez certains. Elle offre toujours quelques belles surprises qui justifient qu'on se penche un peu sérieusement sur ce dossier. Et pourquoi pas, comme nous le proposons ici, sous le prisme et avec l'œil critique du juriste.

Galilée contre Copernic & Galilée (Affaires réunies 1616-1633)

I. LE CONTEXTE GENERAL

Quelques erreurs communes, à écarter d'emblée du dossier

Ni Galilée ni Copernic n'ont inventé l'héliocentrisme. L'idée les précède de près de mille ans dans le monde gréco-latin. Au 5^e s. av. J.-C. déjà, *Philolaos* imaginait la Terre en rotation sur elle-même et gravitant autour d'un « *Foyer* » central où brûlerait un feu invisible, dont la lumière aurait été simplement reflétée par le Soleil pour parvenir jusqu'à nous.¹ *Héraclide du Pont* était géocentriste en général, mais pas pour Vénus et Mercure. Pour *Aristarque de Samos* (3^e s. av. J.-C.), la Terre tournait autour du Soleil² et les étoiles en étaient très éloignées.



Pourtant, les scientifiques lui ont préféré le système géocentriste, plus simple à conceptualiser, d'*Aristote* et surtout de *Ptolémée* (1^{er} s.). On n'oubliait pas pour autant les théories héliocentriques antiques. Elles furent notamment compilées dans le monde latin par *Martianus Capella* dans ses *Noces de Philologie et de Mercure* (vers l'an 420), un ouvrage largement diffusé à compter du IX^e siècle lors des renaissances carolingiennes.

¹ La pensée de Philolaos de Crotona (ou Tarente ?), disciple infidèle de Pythagore, fut reconstituée pour l'essentiel par Schaubach en 1802 et August Bœckh entre 1810 et 1819, puis Th. -H. Martin et V. Schiapakelli en 1872-1873.

² Choqué, le stoïcien (païen) Cléanthe proposa qu'on le poursuive pour impiété, ce que personne ne fit.

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

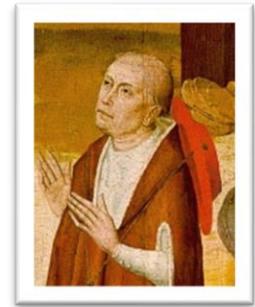
Avocat au Barreau de Paris

En Inde, on trouverait peut-être quelques traces d'héliocentrisme dans les antiques textes védiques. En tout cas, *Aryabhaṭa* écrivit (au 6^e s. ap. J.-C.) que la Terre tourne sur son axe, autour du Soleil, et que l'orbite des planètes est *elliptique* (en *cercle aplati*), ce qui permettait de prévoir les éclipses. Par suite, *Bhaskara II* (12^e s.) énonça la *loi de la gravité* et découvrit que la vitesse de révolution des planètes n'est pas uniforme.³ Les ouvrages indiens furent traduits et diffusés dans le monde latin au 13^e s.



Simplement, la majorité des scientifiques du monde gréco-latin n'y croyait pas. Pourquoi ? Certains suggéreront au 20^e siècle⁴ que placer la Terre comme centre du cosmos était en cohérence avec l'anthropocentrisme chrétien ambiant. Mais c'est un parti pris, infondé. Pour le commun des mortels, le géocentrisme écrasait l'homme au lieu de le magnifier : on s'imaginait relégué à l'endroit le plus bas, vil et grossier de l'univers, comme coincé dans un « *cul-de-basse-fosse* ». ⁵ La majorité des scientifiques trouvait plus simple de raisonner sur la base d'un géocentrisme imparfait que sur un héliocentrisme qui ouvrait un monde d'interrogations.

Et les grands théoriciens de l'héliocentrisme dans nos contrées furent d'éminents ecclésiastiques. Ils ne furent nullement inquiétés par l'Eglise pour leurs théories. Au 14^e s., Oresme, évêque de Lisieux, croyait en la rotation de la Terre⁶ et relayait l'hypothèse héliocentriste.⁷ Au 15^e s., le cardinal allemand Nicolas Krebs (dit *Nicolas de Cues*), grand ami du Pape Pie II, décrivait le monde comme une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Il disait que l'univers est indéfiniment grand, que la Terre ne peut en être le centre et qu'elle est en mouvement, comme tous les astres.⁸ Cette vision pourrait correspondre assez bien à l'image qu'on se fait actuellement de l'univers.



Si Nicolas Copernic (1473 – 1543) est mieux connu de nos jours, beaucoup ignorent qu'était lui aussi prêtre catholique et même chanoine.⁹ Il travailla longtemps pour l'un de ses oncles, évêque.¹⁰ Copernic connaissait Capella et les antiques. Il les visa dans son ouvrage sur *La révolution des sphères* (I, 10)¹¹ et ses brouillons. Il condensa leurs idées en posant comme *postulats* (hypothèses *non* démontrées) que la Terre tourne sur elle-même, la Lune autour de la Terre, la Terre et les sphères autour du Soleil, proposé comme le centre de l'univers, et que les étoiles sont beaucoup plus éloignées du Soleil que la Terre.

³ Bartel Leendert van der Waerden, *Das heliozentrische System in der griechischen, persischen und indischen Astronomie*, Kommissionsverlag Leemann AG, 1970.

⁴ Selon Sigmund Freud (*une difficulté de la psychanalyse*, 1917) « La position centrale de la terre lui était d'ailleurs une garantie du rôle prédominant de celle-ci dans l'univers et semblait en harmonie avec sa tendance à se sentir le seigneur de ce monde. La ruine de cette illusion narcissique se rattache pour nous au nom et à l'œuvre de Nicolas Copernic, au XVI^e siècle ». L'anachronisme atteint son paroxysme avec le dramaturge allemand Bertolt Brecht (*La vie de Galilée*, 1938), qui fit des événements une sorte de procès stalinien.

⁵ L'expression est de Rémi Brague (*Où va l'histoire ? Entretiens avec Juilo Brotti*, Salvator 2016, p. 124), qui ne relève comme exceptions que Proclus (*In Platonis Timaeum Commentaria*, IV, 485) et Saadia Gaon (942). Rémi Brague explique que l'héliocentrisme représentait une promotion pour le genre humain, dont le « narcissisme » a plutôt été atteint par la vulgarisation de la découverte des grandeurs immenses des espaces astronomiques et des temps géologiques entre 1830 et 1833.

⁶ Il faudra attendre le pendule de Léon Foucault (1851) pour rendre ce phénomène visible.

⁷ Oresme, *Traité du Ciel et de Monde* (1377)

⁸ Nicolas de Cues, *De docta ignorantia*, 1440, chapitre 11 du livre II, n. 157, pp. 100 et s..

⁹ Le titre honorifique de chanoine recouvre différentes situations selon les lieux et les époques. Il désigne le plus souvent un ecclésiastique de confiance, membre du conseil de l'évêque attaché à la cathédrale. Ou distingue une personne digne de l'être.

¹⁰ La famille Copernic était membre du tiers ordre dominicain. Deux de ses frères devinrent clercs et l'une de ses sœurs : religieuse cistercienne.

¹¹ Nicolai Copernici Thorunensis, *De revolutionibus orbium coelestium*, Livre VI, édition de Thorn, 1873, p. 34 note de bas de page 1 §2.

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

Comme son livre, achevé en 1530, ne parut qu'après son décès (1543), certains « *libres penseurs* » ont suggéré que Copernic en aurait retardé sa publication par peur des autorités ecclésiastiques. C'est inexact. Copernic était soutenu par l'évêque de Chelmno : Tiedemann Giese. Le cardinal-archevêque de Capoue Nikolaus von Schönberg encourageait ses travaux. Le Pape Clément lui-même s'y intéressait. Et son



successeur le Pape Paul III reçut de Copernic un exemplaire dédicacé d'une première version de l'œuvre, qu'il accueillit fort bien. La dédicace qu'y inscrit Copernic montre qu'il ne s'inquiétait pas des autorités ecclésiastiques : Copernic craignait les réactions... de la communauté scientifique elle-même !¹² En réalité, les scientifiques s'intéressèrent peu ou pas au travail de Copernic. Au contraire de l'Eglise, qui s'y référa pour la réforme du « *calendrier grégorien* » (1582). Le travail de Copernic fut diffusé et popularisé par des « *almanachs* » ; ils servirent aussi à la conception de tables astronomiques pour la navigation en haute mer.

Le profil psychologique : un individu intelligent mais très prétentieux

Galilée (1564 – 1642) était de petite noblesse italienne, peu fortunée. Très doué, il formula la loi de la chute des corps après l'avoir étudiée non depuis la tour de Pise comme le prétendra la légende, mais à l'aide moins théâtrale mais plus pratique de billes et d'un plan incliné.

On peut le voir comme assez prétentieux : jamais il n'épousa Marina Gamba, qui fut la mère de ses trois enfants, parce qu'elle n'était pas noble. S'il se conformait ainsi aux préjugés de son époque, c'était faire de ses filles nées hors mariage des « *déclassées* » immariables, n'ayant accès qu'à la prostitution ou au couvent.

En 1609, Galilée laissa entendre qu'il avait inventé un instrument nouveau.¹³ Il s'agissait en fait de la lunette d'approche découverte semble-t-il par l'opticien hollandais Hans Lippershey :¹⁴ Galilée en avait acquis une et cherchait à l'améliorer pour en commercialiser quand l'idée – excellente – lui vint de la diriger vers le ciel pour observer les étoiles. On n'avait évidemment pas attendu Galilée pour observer le ciel. Mais lui put ainsi dessiner les irrégularités de la lune plus précisément qu'aucun de ses prédécesseurs et découvrir quatre satellites à Jupiter.¹⁵



¹² Dans la dédicace de son livre au Pape Paul III, Copernic explique son hésitation à le publier : « *Je veux bien présumer, très Saint Père, que certaines gens, en apprenant que, dans mon livre Sur les révolutions des sphères célestes, j'attribue des mouvements à la Terre, vont hurler que pour avoir soutenu une opinion de ce genre, je devrais être chassé de la scène par des sifflets... Ainsi je me suis demandé pendant longtemps si je devais publier par écrit mes réflexions démontrant la rotation de la terre, ou s'il valait mieux suivre l'exemple des Pythagoriciens et d'autres, qui avaient coutume de ne communiquer leurs mystères philosophiques qu'à leurs amis et à leurs intimes, et ceci sans l'écrit, seulement de bouche à oreille... En considérant cette matière, la peur du scandale que la nouveauté de mon opinion et son absurdité apparente, m'attirerait, m'a presque persuadé d'abandonner mon projet.* » (Denis Alexander, *Science et Foi. Evolution du monde scientifique et des valeurs éthiques*, trad. par Jacques-Paul Borel, Editions Frison-Roche, Paris, 2004, p. 112)

¹³ Dans les années 1970, la revue encyclopédique *Tout l'Univers* cumule approximations et inexactitudes, enseignant par exemple aux petits français que « *pour chercher les lois qui régissent la chute des corps, Galilée fait des expériences répétées du haut de la tour de Pise. Alors est mis en lumière un nouveau principe de physique qui consiste à dire que "des corps de substance et de poids différents tombent selon la même loi de chute"* ». Ou que 1609 est « *une date mémorable dans l'histoire de l'astronomie. Car c'est cette année-là que Galilée invente la lunette astronomique, instrument qui permet enfin d'observer le ciel.* »...

¹⁴ Le 2 octobre 1608, Hans Lippershey présenta une demande de brevet au stathouder Maurice de Nassau. (La commission la rejeta car Jacob Metius et Zacharias Janssen lui disputèrent la paternité de l'invention).

¹⁵ Cette découverte fut confirmée par Kepler (1610). Baptiser ces satellites du nom de « *planètes médicéennes* » permit à Galilée de s'assurer de l'appui de la famille de Médicis, qui était à la tête du grand-duché de Toscane...



Ne maîtrisant pas l'optique, il comprit trop tard que la lumière des astres blesse l'œil : ses observations lui coûtèrent presque la vue. Il s'en consola. Car leur publication (le *Messenger Céleste*, 1610) lui assura immédiatement notoriété et richesse. Le cardinal Maffeo Barberini l'invita à exposer ses travaux à Rome. Le Collège pontifical dirigé par de savants jésuites confirma leur exactitude et semblait acquis aux idées coperniciennes. Galilée fut nommé membre de l'Académie des Lynx (actuelle Académie Pontificale des Sciences) qui regroupait l'élite des scientifiques reconnus, dont un grand nombre étaient ecclésiastiques.

Mais l'enrichissement de Galilée et sa renommée rapide porta ombrage à la hiérarchie scientifique qui contrôlait les Universités et professait des thèses opposées. Voyant Galilée protégé en très haut lieu, ces scientifiques cherchèrent l'appui des Dominicains, qui faisaient alors figure d'arbitres intellectuels garants de moralité dans la société romaine.¹⁶ Et ils œuvrèrent pour déplacer les débats sur le terrain religieux, faisant valoir que la Bible évoque une terre ferme et immobile (Psaume 93) et que Dieu arrêta la course du Soleil et de la Lune (Josué 10, 12-14).¹⁷ Rien n'y fit. Galilée était soutenu par le grand-duc de Toscane et une grande partie du clergé, dont plusieurs cardinaux, des membres de la communauté des Dominicains (Maraffi) aussi bien que des Carmes (Foscarini).¹⁸ Dans ces débats de préséance sociale, un jeune arriviste Dominicain du nom de Tommaso Caccini voulut se faire mousser en montant les débats en affaire politique par des attaques frontales (20 décembre 1614) dirigées contre... Copernic. Il suscita ainsi ce qu'on pourrait bien appeler une « première affaire Galilée ».

II. LA PROCEDURE

« Première affaire Galilée » : Galilée fait interdire Copernic

Galilée laissa l'orgueil l'emporter et commit plusieurs faux pas. Alors que la controverse enflait, Galilée adopta une position tranchée¹⁹ et fit largement diffuser des lettres récapitulant ses arguments. Dans une lettre supposée être adressée à Christine de Lorraine, dont il fit circuler le texte, Galilée affirma que l'ouvrage de Copernic ne concernait pas des questions proprement religieuses et qu'il reposait – d'après Galilée – sur des observations et des démonstrations assurées. Ce qui était loin d'être le cas dans les faits. Se référant à St Augustin, Galilée rappela qu'il ne faut pas se border à des interprétations littérales de l'Écriture mais en chercher le sens profond, visant à notre salut, à la béatitude éternelle et réglant les mœurs. La Bible ne contient pas un enseignement complet sur la nature du monde et des astres mais enseigne « comment on doit aller au Ciel, et non comment va le ciel », selon un propos très juste qu'il prêtait d'ailleurs prudemment à un cardinal. Mais Galilée affirmait aussi – de sa propre autorité ! – que certains passages des Écritures posaient un problème sur le plan cosmologique. C'était l'erreur espérée par ses adversaires : Galilée déplaçait le débat du domaine scientifique dans lequel il était parfaitement compétent et reconnu à celui de l'exégèse dans lequel il n'avait pas plus de compétence que de légitimité.

¹⁶ Toutes proportions gardées, cette fonction sociale est actuellement remplie par les Mass médias (TV, presse, radio)

¹⁷ Le 13 octobre 1917, à Fatima, 50 à 75.000 personnes assistèrent à une « danse du soleil » radicalement impossible selon les lois physiques connues.

¹⁸ En préconisant un retour personnel aux Écritures détaché du Magistère de l'Église, le protestantisme avait eu effet particulièrement pervers : les catholiques se méfiaient des prétentions à interpréter la Bible, ce qui incitait à se borner à son sens littéral. Or cette rigidité était – précisément – contraire à la Tradition de l'Église.

¹⁹ Son ami Mgr Piero Dini indique que le cardinal Bellarmin ne pense pas que la théorie de Copernic doive être condamnée mais souhaite que Galilée tempère ses positions en précisant que la doctrine copernicienne ne parle que « selon les apparences ». Galilée répond que la doctrine de Copernic ne saurait être affaiblie : il faut ou la prendre ou l'abandonner tout entière.

Grands procès de l'histoire

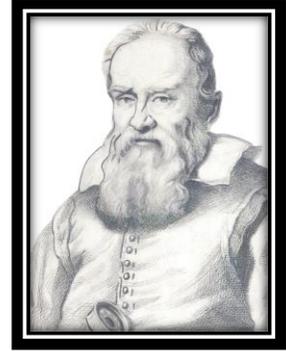
La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

Et il y impliquait Copernic. Le cardinal Bellarmin, dut intervenir pour calmer le jeu.²⁰ Les adversaires de Galilée décidèrent de l'atteindre indirectement en déviant le débat sur Copernic.²¹ Galilée refusa obstinément que les thèses copernicienne et ptoléméenne fussent présentées comme des théories équivalentes. Cet accommodement suggéré par ses protecteurs était pourtant la seule option « scientifique » raisonnable à cette époque où il n'était apporté aucune preuve indiscutable du postulat héliocentriste. Galilée obligeait à départager ce qui ne pouvait pas l'être en l'état.

Logiquement, l'héliocentrisme qui allait à contre-courant des idées scientifiques dominantes fut écarté de l'enseignement comme doctrine officielle et déclaré contraire aux Ecritures. Galilée ne fut pas inquiété personnellement. Mais ses protecteurs lui enjoignirent de cesser de mêler les Ecritures à ses travaux scientifiques. Galilée promit. Et comme ses adversaires exultant répandaient le bruit qu'il avait été condamné, ce qui était techniquement et juridiquement faux, l'Eglise remit à Galilée un certificat clarifiant sa situation (26 mai 1616). Cette première affaire Galilée s'acheva donc sur une condamnation de Copernic, provoquée par... la prétention intransigeante de Galilée.



La (deuxième) affaire Galilée

Rien ne laissait alors supposer une deuxième ou véritable « affaire Galilée ». Car ce dernier tint d'abord parole et ne parla plus d'héliocentrisme. En revanche, déjà fâché avec un bon nombre de Dominicains et Carmes, il se brouilla aussi avec les Jésuites. En effet, Galilée refusa (à tort) l'idée du déplacement elliptique des comètes, défendue par Orazio Grassi, prêtre jésuite et astronome réputé du Collège romain.²² Galilée, convaincu que les comètes n'étaient qu'un phénomène météorologique et non céleste, aurait alors déclaré : « Vous n'y pouvez rien, monsieur Grassi, il a été donné à moi seul de découvrir tous les nouveaux phénomènes du ciel, et rien aux autres. Telle est la vérité, qui ni la malice ni l'envie ne peuvent étouffer. »²³ Il avait pourtant tort. Et même s'il avait eu raison, son attitude était aussi ridicule que peu scientifique. Insultes et pamphlets fusèrent donc de part et d'autre. On rapporte que Galilée fut comparé –péjorativement– à Epicure ou Démocrite. La chance lui sourit cependant puisque l'un de ses protecteurs, le cardinal Barberini, fut élu Pape (Urbain VIII, 1623). Galilée répondit alors à ses détracteurs en publiant *Le Sagittaire*, ouvrage qu'il dédia et présenta au Pape.

Puis malgré l'interdit touchant les idées de Copernic, Galilée obtint du Pape l'autorisation orale d'écrire un ouvrage de vulgarisation évoquant l'héliocentrisme, sous réserve toutefois d'en parler prudemment comme d'une simple *hypothèse* parmi les autres et de n'y pas mêler la religion. Galilée promit. Son manuscrit terminé, il sollicita même un certificat attestant de l'approbation officielle du livre par l'Eglise (*imprimatur*). Cette approbation n'était pas strictement nécessaire, s'agissant d'un livre scientifique. Il l'obtint, moyennant quelques ajustements mineurs. Publier en se prévalant d'un *imprimatur* impliquait que l'œuvre fut imprimée à Rome et sans changement par rapport au texte approuvé, évidemment.

²⁰ Roberto Bellarmino (1542-1621) est un prêtre jésuite italien, théologien, écrivain et apologiste. Proche conseiller des papes Clément VIII puis Paul V. Cardinal, archevêque de Capoue, membre de l'Inquisition, il participe activement au procès de Giordano Bruno et à la controverse autour des théories de Galilée. Il fut béatifié en 1923, canonisé en 1930 et déclaré docteur de l'Eglise en 1931.

²¹ Sa notoriété étant largement moindre, son collègue du collège des Lynx mais opposant, le père Francesco Ingoli, publie anonymement *De Situ et quete Terrae contra Copernici systema Disputatio*.

²² Le protestant luthérien Johannes Képler fit connaître ses trois lois sur le mouvement orbital des planètes entre 1609 et 1618. Newton les utilisera pour sa théorie de la gravitation universelle, que Képler entrevoyait.

²³ Sources fiables ? Que le propos semble vraisemblable situe bien en revanche le caractère du personnage.

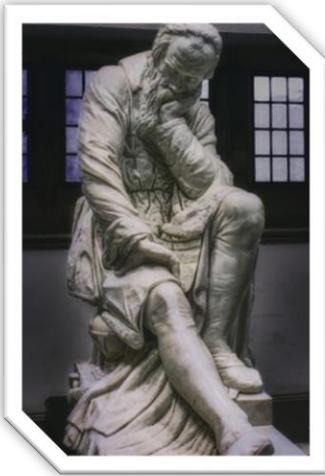
Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

Or le *Dialogue entre les deux plus grands systèmes du monde* parut (1632) en se prévalant de



l'*imprimatur* de Rome, mais à Florence (avec l'accord d'ailleurs des autorités ecclésiastiques locales) et sur un texte très différent de celui approuvé à Rome. C'était un ouvrage de vulgarisation, rédigé en italien et non en latin, donc destiné à toucher le public le plus large. Les thèses sur l'immobilité de la terre y étaient ridiculisées. Elles étaient défendues sous forme de dialogues par *Simplicius* dont le nom était à l'image de ses propos : simplistes.²⁴ Galilée ne présentait pas l'héliocentrisme comme une hypothèse car il prétendait apporter la preuve du mouvement de la Terre. Or la preuve qu'il avançait, basée sur les marées, était totalement fautive scientifiquement. Pis, Galilée avait promis au Pape de clore la discussion scientifique par un argument que ce dernier affectionnait : la Toute Puissance de Dieu permettait de justifier toutes les thèses en présence. Mais Galilée mit cet argument dans la bouche du benêt *Simplicius*, ce qui ridiculisait aussi bien l'argument que le Pape Urbain VIII lui-même.

Bref, Galilée s'était mis gravement dans son tort. Parjure, Galilée avait compromis l'Eglise et ses protecteurs. Le Pape était directement atteint comme commanditaire du travail de Galilée, qu'il avait financé, et comme ami. Or l'affaire se déroulait en pleine guerre de religions (Guerre de Trente Ans) sur fond d'invasion de la Bavière *catholique* par les troupes suédoises *protestantes* alliées à la France *catholique*. Urbain VIII était alors violemment critiqué par le « *parti espagnol* » pour sa « *mollesse* » envers les hérétiques et sa politique pro-française. On remua le passé trouble de Galilée. On rappela qu'il avait publié un livre sur l'atomisme (*L'Essayeur*, 1623) susceptible de semer un doute sur la transsubstantiation.²⁵

III. COMMENTAIRES

Un tribunal et une procédure discutables

Il résulte de l'exposé qui précède que la condamnation de Galilée était inévitable politiquement, scientifiquement et juridiquement. Il fit alors l'objet d'un procès anormal procéduralement et techniquement, débouchant sur une décision injuste. Mais dans le sens contraire à ce que pense le public.

En effet, curieusement oublieux des offenses qu'il avait subies publiquement, le Pape nomma une commission qui court-circuita la procédure normale de l'Inquisition. Cette commission extraordinaire fut composée du confesseur personnel du Pape lui-même, d'un jésuite de moyenne envergure manifestement malléable et incapable de résister au confesseur du Pape ainsi que d'un théatin dont la communauté était plutôt mal disposée *a priori* à l'égard des jésuites. En d'autres termes, le Pape s'arrangea pour désigner un tribunal acquis d'avance et au moins aux deux tiers à ses souhaits. Galilée ne fut jamais soumis à la torture ni même emprisonné ; il fut assez confortablement logé. Les interrogatoires ne portèrent jamais sur des notions scientifiques, mais sur des questions de « *discipline* » : il s'agissait de savoir ce qu'il avait promis au Cardinal de Bellarmine, décédé depuis. La ligne de défense de Galilée fut inattaquable en ce sens qu'il prétendit qu'il n'avait émis que des hypothèses. Le 30 avril 1633, Galilée eut un entretien tout à fait anormal procéduralement (de nuit, secret, sans témoin ni note) au sujet duquel les historiens s'interrogent

²⁴ *Simplicius*, grec du 6^e siècle, fut l'un des derniers philosophes néoplatoniciens. Il était très apprécié des aristotéliens. Mais pour le grand public, ce nom portait évidemment à la plaisanterie et évoquait plutôt un simple d'esprit.

²⁵ La transsubstantiation est le fait que le pain et le vin deviennent véritablement corps et sang du Christ lors de l'Eucharistie. Elle est niée par les protestants.

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

toujours. Galilée comprit-il la gravité du piège politique dans lequel il avait englué le Pape ou que mieux valait passer sous le silence certaines questions autrement plus gênantes (ses théories sur la transsubstantiation peut-être) ? Galilée reconnut s'être trompé.

La décision rendue (22 juin 1633)²⁶ reprocha à Galilée, non convaincu mais « *véhétement soupçonné d'hérésie* » : sa désobéissance, son mensonge et l'absence de preuve de ce qu'il avait affirmé péremptoirement être la vérité.²⁷ L'utilisation des Ecritures dans ses écrits –contraire à la parole qu'il avait donnée– le fit condamner pour hérésie « *formelle* ».



Une condamnation particulièrement légère

Galilée n'avait pas le droit d'enseigner, d'interpréter les Ecritures, et son livre fut mis à l'*index*. Ce qui était bien le minimum eu égard aux circonstances. On prononça contre lui une peine de prison de principe seulement car sa durée restait « *réservée* ». Autrement dit, cette peine de prison sans durée fixée était inapplicable. Seul élément portant à conséquence : Galilée était censé réciter chaque semaine pendant sept ans les psaumes de la pénitence.²⁸ Galilée fut placé à résidence dans les palais de hauts dignitaires de ses

²⁶ Une partie des archives pontificales a été détruite ou perdue suite à son envoi à Paris par ordre de Napoléon en 1810. Et 3 600 registres de procès criminels ont été vendus au poids du papier en 1817 pour payer le rapatriement du surplus à Rome. Les deux tiers du fonds originel ont disparu de ce fait. Fort heureusement, les actes de certains grands procès ont été préservés. Ceux du second procès de Galilée ont été publiés par Sergio Pagano (éd.), *I documenti del processo di Galileo Galilei*, Cité du Vatican, 1984 (*Collectanea Archivi Vaticani*, 21).

²⁷ La condamnation était disponible en latin dans Riccioli, *Alreagesluna novum* (Bologne, 1653, t. II, p. 496 et s.) et les pièces du procès (publiées par H. de l'Épinois (*Les pièces du procès de Galilée*, Rome et Paris, 1877)). Pour une analyse, voir le travail du père Pierre-Noël Mayaud (*Le conflit entre l'astronomie nouvelle et l'Écriture Sainte aux XVIe et XVIIe siècles. Un monument de l'histoire des idées : autour de l'affaire Galilée*, Champion, 2005 en 5 volumes)

²⁸ Psaumes 6, 32, 38, 51, 102, 130 et 143, ce qui représente peu de chose à cette époque où beaucoup faisaient de longues prières quotidiennes.

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

amis, le temps de se faire oublier, puis il retourna chez lui,²⁹ poursuivant ses recherches astronomiques et publications.³⁰ Quant aux psaumes, sa fille aînée –qui était religieuse– les lut pour lui !

La seconde affaire Galilée s'acheva donc en réalité sur une défaite du Pape et des cardinaux libéraux, qui soutenaient Galilée, sous la pression de la majorité de la communauté scientifique, que Galilée avait retournée contre lui, dans un contexte politique compliqué de conflits entre protestants et catholiques.

Un autre procès en filigrane : celui de l'Eglise catholique

Restitué ainsi, il est sidérant que les scientifiques du 19^e siècle aient choisi précisément Galilée pour illustrer l'opposition prétendue d'une Eglise catholique supposée obscurantiste face à une « Science » magnifiée. Galilée fut dépeint en martyr. On prétendit qu'il aurait démontré le bien-fondé de l'héliocentrisme. On inventa qu'il aurait soupiré au sortir de son procès « *et pourtant elle tourne* ». ³¹

En réalité, Galilée avait bafoué le milieu scientifique et intellectuel de l'Italie, organisé à l'époque autour des universités. Il avait manipulé, menti et mis politiquement en difficulté le Pape et ses amis cardinaux. Les affaires Galilée n'opposèrent pas l'Eglise à la science mais deux partis au sein d'élites italiennes *toutes chrétiennes*, sous la pression d'Etats engagés dans une lutte militaro-politique qui bouleversa l'Europe et dans laquelle la religion servit de prétexte. Pour l'essentiel, le Pape était pris à parti pour avoir préféré une ligne moyenne pro-française à une rigueur favorisant l'Espagne. Or la France chrétienne, dirigée par le cardinal de Richelieu, s'était alliée aux protestants pour dépecer l'Europe centrale. Sur le plan doctrinal, le protestantisme obligea l'Eglise à redéfinir son orthodoxie au Concile de Trente (1545-1563) sur une base aristotélicienne rigide conforme aux idées des scientifiques de l'époque, alors que certains –dont les Papes– aspiraient à plus de souplesse. Le comportement outrancier de Galilée les desservit. Ce fut d'autant plus navrant que l'Eglise protégeait les héliocentristes jusque chez les protestants. Des amis de Luther affirmèrent que ce dernier avait traité Copernic de fou. On peut douter que Luther ait entendu en cela condamner l'héliocentrisme.³² En revanche, le retour à la Bible *tel que les protestants le prônèrent* favorisa effectivement le rejet de cette théorie. Le théologien *protestant* et savant *héliocentriste* allemand **Kepler** avait dû se réfugier... chez des Jésuites !

²⁹ Palais du grand-duc de Toscane à Rome (juin), palais de l'archevêque Ascanio Piccolomini à Sienne (juillet), sa villa d'Arcetri (décembre 1633) puis sa villa d'Arcetri près de Florence (1638) où il mourut quasiment aveugle à l'âge de 78 ans (1642).

³⁰ En 1637, il découvrit la libration (lente oscillation) de la lune. L'année suivante, il publia à Leyde (Hollande) « *le recueil des études de toute sa vie* » : le *Discours et démonstrations mathématiques concernant deux sciences nouvelles* (1638). La première science nouvelle concernait la résistance des matériaux. La seconde étudiait le mouvement, posant les bases de la mécanique moderne (loi du carré des temps pour les corps tombant en chute libre, trajectoire parabolique des projectiles).

³¹ Jean Sévillia, *Historiquement incorrect*, Ed. de la Loupe, pages 96 et s. : La phrase « *Eppur si muove* » (« *et pourtant elle tourne* ») est un apocryphe (création artificielle postérieure) de l'italien Giuseppe Baretti, qui l'écrivit à Londres en 1757 pour complaire à un public protestant anglican.

³² Aimé Michel, *Copernic cinq siècles après*, in *France Catholique* – n° 1372 – 30 mars 1973, Chronique n° 137 observe que ce propos a été rapporté par Johann Aurifaber, disciple de Luther, qui aurait parlé de Copernic en disant « *Ce fou qui prétend bouleverser toute l'astronomie* » (*Propos de table*, 1566). On sait que Luther organisait des repas bien arrosés au cours desquels ses disciples prenaient et s'échangeaient des notes mais Johann Aurifaber n'a probablement rapporté que des propos de deuxième ou troisième main. Anton Lauterbach publia en 1916 des notes plus précises selon lesquelles, le 4 juin 1539 (un an avant la publication du *De Revolutionibus*), Luther aurait dit que « *Quiconque veut être intelligent ne doit être d'accord avec rien de ce que les autres croient. Il doit faire quelque chose de neuf par lui-même. C'est ce que ce garçon [Copernic ?] fait, qui veut mettre sens dessus dessous toute l'astronomie. Cependant, à propos de ces choses qu'on plonge ainsi dans le désordre, je crois dans les Saintes Ecritures, car Josué a commandé au soleil de rester immobile et non à la terre.* » Apparemment, Luther n'a pas fait référence à Copernic dans ses œuvres publiées et il ne semblait pas hostile à l'astronomie, écrivant : « *les astronomes sont les experts par lesquels il est le plus convenable d'apprendre ce qu'on peut savoir sur ces sujets (soleil, lune, étoiles, etc.). Pour moi, il suffit que dans ces corps célestes (le soleil et la lune), si beaux et si nécessaires à la vie, nous reconnaissons la bonté de Dieu et Son pouvoir.* » Quant à Calvin, on prétend qu'il aurait indiqué dans son *Commentaire de M. Jean Calvin, sur le premier livre de Moïse, dit Genèse* (Genève, 1554) après avoir cité le psaume 93, que « *le monde aussi est fondé de façon stable, on ne peut le déplacer* », demandant « *qui s'aventurerait à placer l'autorité de Copernic au-dessus de celle du Saint-Esprit ?* » Apparemment, il s'agit d'une invention d'un certain F.W. Farrar en 1886. Nous avons cherché en vain le nom de Copernic dans le Commentaire (accessible sur internet).

Grands procès de l'histoire

La vue d'un juriste.

Par Pierre Grenier

Avocat au Barreau de Paris

A l'évidence, l'affaire Galilée a été érigée au rang de mythe civilisationnel anti-chrétien. L'impact réel de la condamnation fut faible. Le décret ne fut pas enregistré en France gallicane où les ouvrages de Galilée circulèrent librement. Un siècle après le procès, le pape Clément XII reconnaissait les preuves optiques de l'héliocentrisme et un monument à Galilée fut édifié dans la cathédrale de Florence. En 1741, le pape Benoît XIV donnait l'imprimatur officielle à ses écrits. Le catalogue de l'Index fut révisé et, par un décret de la Congrégation du Saint Office de 1757, tous les ouvrages favorables à l'héliocentrisme furent autorisés. Puis récemment dans l'esprit de Saint Jean-Paul II, l'Eglise fit « acte de repentance », regrettant que dans une conjoncture historico-culturelle bien éloignée de notre temps ses juges n'aient pu dissocier la Foi d'une question de cosmologie, croyant à tort que l'adoption de la révolution copernicienne (non encore prouvée) était susceptible d'ébranler la tradition catholique et qu'ils devaient en prohiber l'enseignement.³³

On ne peut reprocher aux juges de Galilée de n'avoir pas cru à la science, mais au contraire d'y avoir accordé une confiance excessive. La plupart des scientifiques se moquent de la question, tant il est évident que les grands scientifiques de l'époque étaient chrétiens et protégés par l'Eglise. Mais des esprits chagrins estiment que l'Eglise n'est pas allée assez loin dans sa « repentance ». Verra-on un jour la communauté scientifique demander pardon d'avoir réclamé la condamnation de Galilée, après celle des idées de Copernic, alors que ces derniers étaient protégés par des Papes, évêques et cardinaux ?³⁴



³³ On peut estimer que la preuve physique des systèmes proposés s'est dessinée avec les observations de James Bradley (1727) sur l'aberration des étoiles et Friedrich Wilhelm Bessel.

³⁴ La liste des « erreurs » de la « communauté scientifique » est longue. Il fallut attendre 1960 et des études sur l'expansion des fonds océaniques pour que les idées de Wegener sur la dérive des continents promue notamment par Alfred Wegener (1880-1930) soient admises. De nos jours, l'idéologie « scientifique » fait moins de ravage que les pressions financières et le lobbying, responsables d'innombrables mensonges sur les effets de nombreux produits : tabac (282 millions de dollars dépensés par le Council for Tobacco Research pour soutenir des chercheurs minimisant ses dangers) sucre, alcool, sel, lait, rayonnements des mobiles, amiante, perturbateurs endocriniens, pesticides, sang contaminé, vaccins, homéopathie, etc.